Zeitschrift: D'égal à égale!

Herausgeber: Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura

**Band:** 2 (2002)

**Artikel:** But de la Fondation Théodora

**Autor:** Fondation Théodora

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-352201

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# But de la Fondation Théodora

### **Fondation Théodora**

Chemin des Mouettes 1 1027 Lonay CCP 10-61645-5

Depuis 1993, année de sa création dans le canton de Vaud, la Fondation Théodora s'est fixé pour objectif de soulager par le rire la souffrance des enfants hospitalisés. Ainsi, chaque semaine, elle organise et finance le passage à l'hôpital d'artistes professionnels, les docteurs Rêves, dans une soixantaine d'hôpitaux, dans neuf pays.

Lors de sa visite individuelle, le docteur Rêves joue, improvise et oriente son activité vers l'enfant en l'impliquant dans des spectacles dont il est le centre. Le petit patient peut ainsi s'évader quelque peu du cadre hospitalier, retrouver les points de repères de son monde fait de couleurs, de musique, de magie et d'humour. Le docteur Rêves prend également en considération l'environnement familial de l'enfant – parents, frères et sœurs – et suggère sa participation lorsque celle-ci peut s'avérer bénéfique.

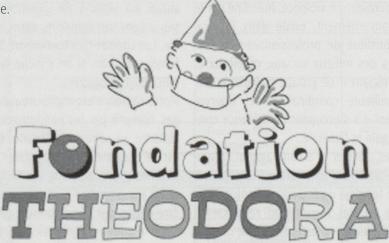
## Le programme de formation

Afin de poursuivre ses objectifs de développement et de qualité, la Fondation a créé une structure de formation spécifique à ses besoins. Elle en a le contrôle total mais collabore avec des partenaires-formation reconnus et particulièrement appréciés des milieux médicaux. En Suisse, la Source, Ecole romande de soins infir-

miers de la Croix-Rouge suisse est l'institut avec lequel la Fondation Théodora collabore très étroitement. Le module de formation est divisé en deux parties. La première consiste en la sélection et la formation de nouveaux docteurs Rêves et la deuxième concerne la formation continue des artistes nommés et mandatés officiellement par la Fondation.

## Le financement de la Fondation

La Fondation Théodora, reconnue d'utilité publique, mandate et rémunère des artistes professionnels dont elle offre les visites aux enfants hospitalisés. Son financement est assuré par des mécènes, des sponsors et des dons privés. La Fondation ne perçoit aucune subvention des hôpitaux ou de l'Etat. Tous ses frais administratifs sont pris en charge par quelques partenaires privés, au nombre desquels on compte principalement l'UBS. Les comptes de la Fondation sont contrôlés annuellement par la fiduciaire PriceWaterhouse Coopers PwC, Lausanne.



Des clowns pour nos enfants hospitalisés